



Rapport annuel 2014

Pour une implication active des acteurs locaux dans la conservation de la biodiversité et au processus REDD+



Rapport annuel 2014

Pour une implication active des acteurs locaux dans la conservation de la biodiversité et au processus REDD+



La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Publié par : UICN - Programme Cameroun, Yaoundé, Cameroun

Droits d'auteur : © 2015 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du [des] détenteur[s] des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du [des] détenteur[s] des droits d'auteur.

Citation : UICN-PC (2015). *Rapport annuel 2014 : Pour une implication active des acteurs locaux dans la conservation de la biodiversité et au processus REDD+* : UICN. 31 pp.

Crédits photos : Toute l'équipe UICN - Programme Cameroun

Disponible auprès de : UICN (Union internationale
pour la conservation de la nature)
Programme Cameroun
B.P. 5506 Yaoundé, Bastos
Tél +237 22 21 64 96
Fax +237 22 21 64 97
cameroun@iucn.org
www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 2

CONSERVATION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITE 5

L'UICN appui la gestion participative et durable des ressources du Parc National de SenaOura.....	6
L'an un de l'UICN autour du parc national de Zakouma au Tchad.....	8
Les populations locales des Sites Pilotes du projet FAO/Bushmeat responsabilisées pour la gestion des aires de chasse communautaires.....	10
L'UICN contribue à la gestion durable du paysage du Tri national de la Sangha.....	11
L'UICN en collaboration avec la CEEAC renforce les capacités et sensibilise les acteurs des aires protégées au Cameroun et au Tchad.....	12
Congrès Mondial des Parcs de l'UICN : le Programme Cameroun se démarque par ses activités.....	14
Le MINFOF et l'UICN contribuent à la préservation des ressources du Parc de Waza.....	15

GOVERNANCE EN MATIERE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES 17

L'UICN tient la marche au cœur de l'action lors de la 3ième édition du FIPAC.....	18
L'UICN appui la participation de la société civile à la gestion durable des écosystèmes forestiers.....	19

REDD+/ CHANGEMENTS CLIMATIQUES..... 21

L'UICN et le FFBC : pour un processus REDD+ participatif.....	22
Pour une REDD+ en faveur des populations pauvres et vulnérables: les acquis de la phase II du projet Pro Poor REDD.....	24
La CEFDHAC renforce sa participation au processus REDD+ dans le Bassin du Congo.....	25

LES MEMBRES ET PARTENAIRES DE L'UICN EN ACTION 27

L'observation et le respect de la légalité par les communautés pour une gestion durable des forêts : une contribution au maintien de la biodiversité.....	28
Plaidoyer en vue de l'adoption d'une loi pour les énergies renouvelables au Cameroun.....	29
Associer FLEGT et REDD+ pour combattre efficacement la déforestation et les changements climatiques	30
Améliorer l'apport de l'Etude d'Impact Environnemental.....	31
CEW appuie un processus de classement de forêts intercommunales à vocation éco touristique et de services environnementaux.....	32
Autonomiser les femmes à travers une production qui préserve l'environnement.....	33

Donateurs & Partenaires 34

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AJRPS :	Association de Jeunes Pour le Renouveau et le Progrès du Salamat
ANAFOR :	Agence Nationale de Développement Forestier
APDS :	Aires Protégées de Dzanga Sangha
APV :	Accord de Partenariat Volontaire
ATN :	Assistants Techniques Nationaux
AVIZOP :	Associations Villageoises des Zones Périphériques
BAD :	Banque Africaine de Développement
CAFER :	Centre d'Appui aux Femmes Et aux Ruraux
CAP :	Connaissances – Attitudes – Pratiques
CCNUCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CEEAC :	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEFDHAC :	Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEW :	Cameroon Environmental Watch
CITES :	La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLIP :	Consentement Libre Informé et Préalable
CNEE :	Commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnementale
COMIFAC :	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CPC :	Chef du Programme Cameroun
CTFC :	Centre Technique de la Forêt Communale
DSCE :	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECOFAC :	Ecosystèmes Fragilisés d'Afrique Centrale
EIE :	Etude d'Impact Environnemental
FECOPLAIT :	Fédération des Collecteurs, des Producteurs et Transformateurs de Lait
FLEGT:	Forest Law Enforcement and Governance Trade
FFBC :	Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo
FFEM:	Fond Français pour l'Environnement Mondial
FIPAC :	Forum International des Populations Autochtones d'Afrique Centrale
FODER :	Forêts et Développement Rural
GVC :	Global Village Cameroon
LAB :	Lutte Anti Braconnage
MINEPDED :	Ministère de l'Environnement, de la protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF :	Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile

PACEBCo :	Programme d'Appui aux Ecosystèmes du Bassin du Congo
PACO :	Programme Afrique Centrale et de l'Ouest - UICN
PAP-GRN :	Projet« Aménagement participatif et gestion de ressources naturelles de la zone périphérique du parc national de Zakouma »
PAPELCAF :	Plan d'Action sous régional sur l'Application des Législations Fauniques
PC :	Programme Cameroun
PDL :	Plans de Développement Locaux
PFBC :	Partenariat sur les Forêts du Bassin du Congo
PNNN :	Parc National de NouabaléNdoki
PNSO :	Parc National de SenaOura
PNZ :	Parc National de Zakouma
PPI :	Programme de petites initiatives
RAPAC :	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
RCA :	République Centrafricaine
RDC :	République Démocratique du Congo
REDD+ :	Réduction des Emissions de Gaz à effets de serre due à la Déforestation et la Dégradation des Forêts
REFADD :	Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable
REJEFAC :	Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale
REPALEAC :	Réseau des Populations Autochtones et Locales d'Afrique centrale
REPAR :	Réseau des Parlementaires
RERAC :	Réseau des Radios Communautaires d'Afrique Centrale
SAIEA :	Institut Sud-Africain pour L'Evaluation d'Impact
SEEAC :	Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique
SVLL :	Système Local de Vérification de la Légalité (SVLL)
TNS :	Tri National de la Sangha
TRIDOM :	Tri-national Dja-Odzala-Minkebe
UAIA :	Association Ougandaise pour l'Evaluation d'Impact
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZP :	Zone Périphérique



Message du Chef de Programme Cameroun

L'année 2014 qui vient de s'écouler a vu la poursuite du déroulement régulier des missions de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), dans un contexte marqué par des pressions et menaces de tout ordre sur les écosystèmes du monde et d'Afrique Centrale en particulier.

Le programme Cameroun de l'UICN s'est investi dans de nombreuses activités visant à l'amélioration des cadres de concertation et collaboration entre les acteurs et parties prenantes à la conservation des écosystèmes d'Afrique centrale. Avec le concours de nos partenaires, nous avons fortifié notre expérience en mettant en œuvre une panoplie de projets et initiatives dont les résultats sont présentés dans le présent document. Gestion durable des forêts, lutte contre le braconnage des espèces protégées et des éléphants particulièrement, l'octroi des micro subventions à certaines communautés riveraines des aires protégées, mise en œuvre du mécanisme REDD+, participation et implication multi acteurs sont entre autres les axes qui ont guidés nos activités cette année.

Nous sommes intervenus à plusieurs titres dans des événements et mobilisations internationales, notamment lors du Congrès Mondial des Parcs tenu à Sydney en 2014 et de la troisième édition du Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC) tenu au Congo en mars 2014.

A la lumière de l'environnement global, les activités du bureau Cameroun de l'UICN auront permis une implication plus significative des parties prenantes à la protection et la conservation des écosystèmes, particulièrement de la société civile via la plateforme CEFDHAC et les réseaux spécialisés.

Le déroulement de cette année n'aura pas été sans embûches. Nous avons su les évincer tout en apprenant des leçons qui nous serviront dans nos actions futures. Nous adressons des encouragements à toute l'équipe qui s'est pleinement investie dans la réussite de cette année. Nous adressons des remerciements à nos partenaires et les institutions étatiques au niveau national et sous régional pour la collaboration franche et basée sur le respect des valeurs et le souci de l'atteinte des objectifs. Nous témoignons notre soutien à nos membres en leur assurant le plaisir que nous aurons de continuer à travailler eux.

Léonard USONGO
Chef de programme Cameroun

NOTRE VISION

La vision de l'UICN est « **un monde juste, qui valorise et conserve la nature** ».



NOTRE MISSION

L'UICN a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider à conserver l'intégrité et la diversité de la nature, et de veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.



CONSERVATION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITE



Réaction du Conservateur de SenaOura

Le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) dans le cadre du Programme ECOFAC V, a financé l'initiative de l'UICN qui porte sur l'« appui à la gestion participative et durable des ressources du Parc National de Sena Oura et de ses zones périphériques », afin de mieux conserver ce patrimoine. C'est ainsi que depuis le mois d'avril 2013, l'UICN intervient dans le Parc National de Sena Oura et ses périphéries pour appuyer l'effort de protection et de valorisation de ses ressources naturelles, mis en place par le service de conservation d'une part et d'autre part, soutenir l'implication des communautés dans sa conservation. En d'autres termes, le projet vise à appuyer des actions de conservation des ressources naturelles et contribuer à un développement socio-économique respectueux de l'environnement.

Nous saluons notre satisfaction pour les réalisations telles que le tracé de la piste périmétrale, la construction de quatre boucaros dans le poste de détachement de koala, le renforcement des capacités matérielles de la LAB, mais aussi le "Food for work" qui a permis aux gardes de mettre plus du temps sur le terrain lors des opérations de surveillance et de contrôle sur le terrain.

L'octroi des micros subventions ont permis aux communautés de s'éveiller, de comprendre l'intérêt et les avantages que le parc pourrait leur apporter. Cet apport a suscité un engouement et une implication de ces communautés riveraines, facilitant ainsi les activités du service de conservation dans sa mission de protection des ressources du Parc national de Sena-Oura. Nous saisissons cette occasion, pour lancer un appel à l'endroit du gouvernement et aux partenaires techniques et financiers en vue d'un accompagnement pour la satisfaction des nombreux besoins infrastructurels du parc national de Sena-Oura, ainsi que les moyens de communications inexistantes.

Bemadjim N'gakoutou Etienne
Conservateur du Parc National de Sena Oura

➤➤ L'UICN appui la gestion participative et durable des ressources du Parc National de SenaOura

Le Parc National de SenaOura au Tchad et sa périphérie font partie de l'un des écosystèmes de savane soudanienne, contigu au Parc National de Bouba Ndjidda au Cameroun, qui a fait l'objet d'un massacre des éléphants sans précédent en Afrique centrale. La nécessité impérieuse de préserver au mieux les ressources naturelles de cet espace, a mobilisé l'attention des gouvernements et des institutions sous régionales. C'est ainsi que le RAPAC, dans le cadre du Programme ECOFAC V, a financé l'initiative du programme Cameroun de l'UICN qui porte sur l'appui à la gestion participative et durable des ressources du Parc National de SenaOura et de ses zones périphériques.

D'importantes activités ont meublés l'année 2014 :

- La formation de trente éco gardes sur les techniques de patrouille et de surveillance de la zone, de collecte des informations sur la faune et son habitat, de manipulation des appareils de navigation, d'orientation par les éco gardes villageois, de lecture et de repérage à partir d'une carte.
- La réalisation d'un état de lieu des mares et salines qui montre que le parc regorge 22 mares permanentes, 26 mares temporaires et 15 salines, tous soumis aux phénomènes d'empoisonnement par des produits chimiques toxiques.
- La tenue de trois séances de sensibilisation et d'information à l'endroit de près de 300 leaders communautaires, axée sur les dispositions de la loi 14 portant régimes des forêts, de la faune et des ressources halieutiques au Tchad et de la loi 11 portant création du PNSO. Ces séances étaient accompagnées par la remise au service de conservation du PNSO, d'un lot d'équipements de LAB constitué de tentes, GPS, jumelles, appareil photo et ordinateur. Un soutien en ration alimentaire aux éco gardes du parc assuré dans le cadre de la lutte anti braconnage a permis d'augmenter le nombre de jours de patrouille de 10 à 20 jours par mois.
- L'élaboration et la mise en œuvre de cadres concertation et de gestion des ressources en périphérie du PNSO, avec l'engagement de 67 organisations de base communautaires à Dari et Goumadji à la suite de la constitution des Comités de Gestion de la Zone de Transition et de Contrôle, conformément au schéma d'aménagement de la zone de transition.
- Le développement d'un programme d'éducation environnementale dans les cantons périphériques du PNSO en partenariat avec le ReRAC. Des outils de sensibilisation et d'information ont été produits à savoir : des microprogrammes radiophoniques, des bandes dessinées, des affiches et une boîte à image. Une convention de diffusion de ces microprogrammes radiophoniques a été signée avec trois radios communautaires locales de Pala (Radio Terre Nouvelle, Radio Soleil, Radio Développement Global).
- L'élaboration d'un rapport de l'efficacité de gestion du Parc National de SenaOura qui montre sur la base d'une analyse comparative de la situation de référence (T0) avant le démarrage du projet que le taux de l'efficacité de gestion est passé de 41,4% à 62,1%, soit une augmentation d'environ 20,7%, essentiellement dû aux impacts du projet.



Signalisation du projet dans le PNSO



- La construction de 4 boukarous au profit du service de conservation servant d'abris et de case de passage pour les éco gardes lors des patrouilles à l'intérieur du Parc.
- Le renforcement des capacités de 34 groupements de base communautaire qui mènent aujourd'hui des activités alternatives génératrices de revenus (AGR).
- L'élaboration d'un plan de gestion appropriée des feux dans le PNSO et ses zones périphériques et son application dans des chantiers écoles regroupant 39 participants des cantons Dari et Goumadji ;
- La révision de la charte intercommunautaire de gestion des ressources naturelles du canton Goumadji et sa validation par les institutions locales de développement.

➤➤ L'an un de l'UICN autour du parc national de Zakouma au Tchad

Le parc national de Zakouma et sa zone périphérique se situe au Tchad et est partagé entre trois régions (Salamat, Guera et Moyen Chari) avec une superficie totale de 2.060.000 hectares. Cette aire protégée héberge d'énormes ressources naturelles forestières, fauniques, floristiques, hydrologiques qui représentent une part non négligeable dans l'économie du pays. Cependant ces ressources naturelles sont exploitées de manière non durable. De plus, les populations riveraines ne bénéficient pas totalement de la présence de ce parc à cause de leur faible implication et responsabilisation. Tel est le contexte qui a mené le Programme Cameroun de l'UICN en partenariat avec l'Association de Jeunes Pour le Renouveau et le Progrès du Salamat (AJRPS), à initier le projet « *Aménagement participatif et gestion des ressources naturelles de la zone périphérique du parc national de Zakouma* ».

Les défis à relever par ce projet sont nombreux mais les plus importants sont **(i)** la gestion durable des ressources naturelles du Parc National de Zakouma et de ses zones périphérique, **(ii)** la protection et la valorisation de la biodiversité et **(iii)** le renforcement des capacités de la population locale à travers les organisations paysannes. Ce projet qui est à ses débuts de mise en œuvre a à son actif plusieurs résultats, notamment :

- la création et redynamisation de cent cinquante (150) associations et groupements autour du Parc, permettant une meilleure implication et responsabilisation des locaux dans la gestion et la prise de décisions en rapport avec le parc ;
- le voyage d'étude et d'échange d'expérience en matière de gestion participative des ressources naturelles en lien avec la conservation du Parc, organisé à l'attention des leaders communautaires de Zakouma, suivant l'exemple du parc

Sensibilisation sur l'importance du parc



de Niakolokoba du Sénégal, qui a une forte expérience en matière de gestion participative des Aires protégées ;

- la production en français et en arabe du guide d'éducation environnementale, des rapports sur les potentialités touristiques du PNZ, sur le diagnostic socio-économique et sur l'état des lieux des conflits hommes - éléphants.

A ceux-ci s'ajoutent :

- l'élaboration et la validation d'une stratégie de communication du projet ;
- la tenue de 5 ateliers de lancement du projet (ces ateliers ont permis d'informer et sensibiliser environ 1 300 personnes au niveau régional et sous préfectoral dont 473 femmes 476 transhumants et 605 sédentaires) ;
- la redynamisation et la légalisation de 24 associations villageoises constituées de 180 personnes dont 25 femmes. Elles servent d'interface entre les services de conservation et les populations, dans le cadre de la réduction des conflits et d'une collaboration plus étroite entre les populations et le service de conservation dans la LAB).

Pour atteindre ces résultats, le programme Cameroun de l'UICN a mis en place une stratégie qui gravitait autour de **(i)** la négociation de l'adhésion des communautés et organisations paysannes aux programmes d'activités du projet, **(ii)** du libre choix des leaders communautaires de représentation de localité ou village, **(iii)** de l'implication des autorités locales dans l'exécution de certaines activités du projet (choix de villages pilotes, commission d'approbation et de suivi des microprojets de développement).

➤➤ Les populations locales des Sites Pilotes du projet FAO/ Bushmeat responsabilisées pour la gestion des aires de chasse communautaires

La mise en œuvre du projet « Gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique Centrale » se veut être un processus participatif en ceci qu'il s'appuie sur une amélioration des synergies entre acteurs pour plus d'efficacité dans les actions. Compte tenu du rôle de facilitateur de premier plan que joue l'UICN dans les initiatives de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers, un accord a été signé entre la FAO et le Programme Cameroun de l'UICN pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités de ce projet dans les pays du Bassin du Congo.

Les activités du projet sont mises en œuvre à travers une approche communautaire dans l'optique de promouvoir la gestion participative de la faune sauvage comme stratégie de conservation des écosystèmes du Bassin du Congo.

Durant l'année 2014, les activités réalisées ont porté des fruits suivants :

- Près de 120 personnes issues des administrations et des ONGs locales ont été formées sur l'application de la boîte à outils Poverty Toolkit au cours de 6 sessions de formation;
- 6 diagnostics approfondis permettant d'établir la situation de référence pour 6 villages du Gabon, du Congo et de la RDC.

On peut relever que les résultats de ces études ont débouché à un diagnostic approfondi de chaque site tout en proposant les outils les mieux appropriés pour la structuration de la communauté et le lancement du processus de délimitation d'une aire de chasse communautaire, sur la base des spécificités locales de chaque site.



➤➤ L'UICN contribue à la gestion durable du paysage du Tri national de la Sangha

L'UICN à travers son Programme Cameroun met en œuvre des activités conciliant les efforts de conservation et de développement socioéconomique autour des aires protégées du paysage du Tri National de la Sangha. Dans le cadre de l'appui à l'exécution des activités du plan d'aménagement des APDs en République Centrafricaine d'une part et de celui du Parc National de Nouabalé Ndoki au Congo d'autre part, l'UICN a bénéficié d'un financement du RAPAC/CEEAC et de la BAD dans le cadre du Programme PACEBCO. L'objectif général de ces initiatives est de contribuer à la mise en œuvre des programmes d'action stratégiques pour la conservation de la biodiversité dans ces massifs forestiers en RCA et au Congo simultanément, avec une approche de travail qui repose sur le partenariat par le renforcement de la collaboration avec les services techniques des ministères sectoriels et les partenaires techniques

Atelier de relecture du projet de code de la faune



Les principales interventions de l'UICN en 2014 se sont donc articulées autour de trois axes à savoir :

- la négociation des Conventions Locales de Gestion ;
- l'élaboration des Plans de Développement Locaux ;

- la formation des riverains sur les thématiques liées à la gestion durable de la Biodiversité.



Les différentes interventions de l'UICN ont permis d'aboutir aux résultats suivants :

Pour le segment RCA du TNS

- la redynamisation de la plateforme de concertation multi-acteurs, son élargissement à la périphérie des APDs et l'amorce du processus d'élaboration du document définissant son fonctionnement;
- l'élaboration, la consolidation et la finalisation de près de 43 PDL dans les villages de la zone des APDS, notamment dans les communes de Bayanga, Nola et Salo;
- la formation d'une vingtaine d'associations locales représentées par 55 membres dans les APDS sur les techniques de gestion durable de la biodiversité ;
- l'accompagnement technique et financier de 2 micros projets d'Activités Génératrices de Revenus dans les APDs.

Pour le segment Congo du TNS

- l'élaboration, la consolidation et la finalisation de 10 dans les villages de la zone de couverture en périphérie du Parc National de Nouabalé Ndoki (PNNN) ;
- la mise en place d'une plateforme de concertation multi acteur en périphérie du PNNN ;
- l'identification et l'élaboration des besoins en formation des membres des associations locales situées en périphérie du PNNN.

➤ L'UICN en collaboration avec la CEEAC renforce les capacités et sensibilise les acteurs des aires protégées au Cameroun et au Tchad

Photo de famille de la Réunion de sensibilisation à la périphérie du PNSO

La région transfrontalière entre le Nord du Cameroun, le Sud du Tchad et le Nord - Est de la RCA est en proie aujourd'hui à une forte réduction de la superficie des espaces de conservation, due en grande partie aux modes d'exploitation des activités de production (agriculture, élevage, etc.), et à la dégradation des conditions de vie des populations (fortement dépendantes des ressources naturelles). Les habitats naturels sont soumis à de fortes pressions entraînant leur dégradation et celle de la biodiversité environnante. A cela s'ajoute le braconnage à grande échelle de la faune sauvage. C'est au regard de cette situation que la CEEAC, dans le cadre du programme ECOFAC V a financé deux initiatives de l'UICN portant sur le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs riverains des aires protégées de Bouba Ndjida et Waza au Cameroun, et Sena Oura au Tchad sur la Lutte Anti-Braconnage.



En 2014, plusieurs activités ont été menées dans le Nord du Cameroun et le Sud du Tchad dans le cadre de ces initiatives et ont eu les résultats suivants :

- deux sessions du Comité Binational de Planification et d'Exécution de l'Accord Binational entre le Cameroun et le Tchad se sont respectivement tenues les 11 au 14 juin à Garoua et 19 au 20 novembre 2014 à Pala ;
- les comités Parcs de SenaOura et Waza ont été redynamisés et 3 comités de veille de Bouba Ndjidda ont été réhabilités et animés par 23 animateurs ;
- 43 acteurs de protection (dont 35 éco gardes) des parcs nationaux de Waza, Bouba Ndjidda et SenaOura ont été formés sur l'utilisation des outils et approches CITES ainsi que sur le PAPECALF ;
- plus de 80 animateurs ont été formés sur les zones de migrations de la faune sauvage et du bétail et sur les techniques de refoulement ;
- quatre ateliers de formation sur les textes des lois et réglementation en vigueur en matière de lutte anti-braconnage se sont tenus avec un total de 62 acteurs étatiques formés ;
- 60 animateurs ont été formés sur les lois et règlements relatifs à la lutte anti braconnage ainsi que les outils y relatifs réalisés pour appuyer ces animateurs dans pour la sensibilisation des communautés ;
- 45 acteurs des radios communautaires ont été formés pour appuyer le renforcement du dialogue avec les populations riveraines des aires protégées en matière de la LAB ;
- 822 membres des communautés sensibilisés dans quatre villages riverains du Parc National de Bouba Ndjida;
- une conférence a été organisée à l'Institut Supérieur du Sahel à l'intention des étudiants et enseignants ;
- 46 journalistes et animateurs des radios communautaires du Tchad et du Cameroun formés sur la LAB ;
- plus de 2000 exemplaires de documents illustrés produits et diffusés sur la LAB et sur la sensibilisation des communautés.

A l'issue de cette première année d'exécution des activités, les principales leçons à tirer sont : **(i)** les patrouilles mixtes sont efficaces pour faire face à la lutte anti braconnage sur le plan transfrontalier, **(ii)** la collaboration entre divers acteurs étatiques

est une nécessité afin de promouvoir la lutte anti braconnage ; les populations doivent être parties prenantes pour un réel esprit de synergie pour lutter contre le braconnage.

Carcasses de singes braconnés



➤ Congrès Mondial des Parcs de l'UICN : le Programme Cameroun se démarque par ses activités

Rendez-vous unique en son genre, le congrès mondial des parcs de l'UICN se tient tous les dix ans. Sous le thème « Parcs, populations, planète : des solutions sources d'inspiration », l'édition 2014 qui s'est déroulée du 12 au 19 novembre à l'Olympic Parc de Sydney en Australie, a connu une participation active du Programme Cameroun de l'UICN.

Le Programme Cameroun a brillé par son implication à diverses activités, autant qu'il a mis en œuvre ses propres initiatives. Parmi les plus notables se trouve l'évènement parallèle sur la criminalité faunique en Afrique centrale et une conférence de presse sur la même question impliquant la participation de S.E Henri DJOMBO, Ministre Congolais des Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable. Durant ces deux grands moments d'échange, le Programme Cameroun a montré toutes les réalités du phénomène du braconnage dans le Bassin du Congo partant des dégâts sur les populations d'éléphants tués avec les armes de guerre, les complicités, la faiblesse des législations et le laxisme dans l'application des lois sur le braconnage, les complicités aux niveaux national et international, ainsi que les pays de transit et de destination des produits issus du braconnage dans le bassin du Congo.

Les membres de la délégation du Programme Cameroun étaient aussi présents à d'autres sessions comme le panel de discussions sur les industries extractives, ou encore des présentations sur son expérience de la lutte anti-braconnage dans les écosystèmes de savanes nord d'Afrique centrale (notamment dans les parcs nationaux de Bouba Ndjida, Waza, SenaOura et Zakouma) avec une étroite implication des populations locales.

A noter par ailleurs que plusieurs membres de la délégation du Programme Cameroun ont contribué à l'animation de plusieurs sessions au pavillon de la COMIFAC en particulier sur la prise en compte des communautés autochtones dans la gestion des ressources naturelles, tout comme ils ont activement facilité la participation des VIPs

Photo famille de l'équipe du PC avec le ministre DJOMBO



aux sessions de haut niveau et au dialogue des leaders africains qui aura contribué à bâtir la Promesse de l'Afrique, laquelle a été intégrée dans la Promesse de Sydney. Il faut relever que l'une des activités du Programme Cameroun de l'UICN au Congrès des Parcs de Sydney était la valorisation du PACO à travers Radio Environnement qui a assuré la retransmission en direct du Congrès. Des interviews de sensibilisation des leaders, hauts responsables de l'UICN (Président Mondial et Directrice Général) et autres experts du domaine de la conservation ont été relayées sur les ondes.

Comme principales leçons tirées de cette expérience, on peut retenir que la lutte anti-braconnage (LAB), pour être efficace aujourd'hui, va de pair avec l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines des aires protégées notamment les peuples autochtones. Par ailleurs, l'efficacité de la LAB exige un dialogue ouvert et une franche collaboration des pays de transit et surtout de destination des produits issus du braconnage, notamment les pays asiatiques. Elle demande le renforcement des législations existantes pour arriver à criminaliser le braconnage, un combat sans merci pour l'application effective des lois et le renforcement des investissements sur les opérations de Lutte Anti-Braconnage est plus que jamais nécessaire.



Le MINFOF et l'UICN contribuent à la préservation des ressources du Parc de Waza

La dégradation du Parc National de Waza s'accroît de plus en plus avec les effets du changement climatique et la pression humaine sur les ressources naturelles du Parc. En effet, les communautés riveraines très pauvres et vivant dans des conditions précaires font recours aux ressources naturelles du Parc pour survivre. L'une des stratégies pour inverser cette tendance à la forte pression sur les ressources naturelles du Parc est de créer à l'extérieur du Parc, des conditions d'accès aux biens et services que les populations recherchaient à l'intérieur du Parc. C'est dans cette optique que le projet MINFOF-UICN-PTE ou de "Sécurisation des moyens d'existence des communautés pour le développement durable du Parc National de Waza et sa périphérie" est mis en œuvre dans l'optique de contribuer à la préservation des ressources du Parc tout en permettant aux communautés riveraines d'améliorer leurs conditions d'existence.

Au cours de l'année 2014, les activités du projet se sont focalisées sur 2 axes que sont l'Appui aux Services de la Conservation, et l'Appui aux AGRs. Une centaine de groupements ont reçu des financements de l'ordre de 150 000 dollars de subventions pour les activités génératrices de revenus. Ces AGRs qui sont accompagnées par les activités de sensibilisation sur la gestion durable des ressources naturelles (réalisées avec les ONG locales), ont permis une plus grande participation de la population riveraine à la lutte anti-braconnage et l'instauration d'un climat de confiance et de collaboration entre les populations et les services de conservation. Les effets se font déjà ressentir, avec la reconversion d'une cinquantaine d'anciens braconniers de Waza qui ont remis solennellement leurs armes et se sont désormais engagés de manière active dans la Lutte Anti-Braconnage.

Atelier de redynamisation du comité de gestion du parc de Waza



D'autres réalisations phares comprennent :

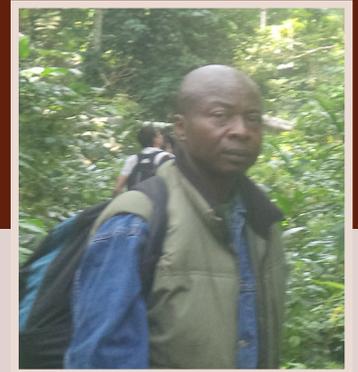
- la mise en place de 10 hectares de cultures fourragères à base du sorgho, dont 17 000 plants mis en terre, appuyée par la FECOPLAIT avec l'implication des services locaux des forêts en collaboration avec l'ANAFOR ;
- la réouverture de 55 km de pistes à l'intérieur du Parc pour faciliter la mobilité des éco gardes et des touristes en partenariat avec le service de conservation ;
- la réhabilitation d'une mare à bétail et l'aménagement de 7 forages d'eau potable dans les villages riverains du parc en collaboration avec le Ministère en charge de l'Eau et de l'Élevage, pour détourner les incursions dans le parc à la recherche d'eau et de pâturage ;
- la formation de 22 éco gardes sur les approches et techniques d'éducation environnementales, dans le but de renforcer leurs capacités et leur manière de communiquer avec les populations locales ;

- la formation de 17 pépiniéristes (dont deux femmes) sur les techniques de production des plans forestiers en collaboration avec l'ANAFOR en vue de la restauration des terres et de l'approvisionnement en bois de chauffe ;
- l'appui logistique et matériel aux services de conservation du parc en matériels (équipements, ration alimentaire des éco gardes, etc.) devant accroître les capacités et moyens d'intervention des éco gardes en matière de LAB (avec un minimum de 15 heures par jours de patrouille par mois et par éco garde).
- la révision et validation du plan d'aménagement du parc, qui dispose désormais d'un outil actualisé de planification de ses interventions avec un plan d'affaire qui montre les financements disponibles et ceux à mobiliser.

Formation de pépiniéristes sur les techniques de production des plans forestiers



GOUVERNANCE EN MATIERE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



La contribution de l'UICN en matière de gouvernance

L'UICN en 2014 conformément à son domaine thématique 2 « Gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature » s'est attelée dans ses actions à accompagner ses partenaires à la mise en place des mécanismes susceptibles de renforcer la bonne gouvernance, notamment à travers la promotion de la participation de la société civile et du secteur privé dans les processus nationaux/régionaux. Le soutien de l'UICN a permis à des organisations de la société civile d'élaborer des propositions sur les insuffisances observées dans le code minier ; ces propositions ont été adoptées et intégrées dans la première mouture de la loi minière camerounaise en cours de révision.

Le processus de restructuration des différents réseaux et fora s'est poursuivi au cours de l'année 2014 écoulée. Ces structures disposent actuellement des textes de base, des plans d'actions stratégiques, de notes de position, des stratégies d'engagement et de communication en lien avec le processus REDD+, élaborés avec le soutien de l'UICN. Ces outils de fonctionnement concourent d'une part à poser les bases de la bonne gouvernance au sein de ces structures, le rôle de celles-ci étant indispensable aujourd'hui dans le cadre du dialogue et des débats sur les questions de gestion durable des ressources forestières. Les actions de plaidoyer pour l'amélioration des cadres politiques dans les pays et dans la sous-région se sont ainsi renforcées.

Par les actions du programme Cameroun de l'UICN, la toute première plateforme de concertation multi-acteurs au niveau d'un paysage forestier en Guinée Equatoriale a été créée. La réunion qui a permis la mise en place de cette plate-forme et a donné l'occasion aux participants d'être éduqués sur la vision de telles structures, leur fonctionnement ainsi que sur leur utilité.

Le Programme Cameroun de l'UICN a travaillé main dans la main avec le Comité National des membres de l'UICN au Cameroun pour la promotion de la bonne gouvernance. Les deux piliers se sont ainsi engagés dans un plaidoyer commun pour un processus REDD+ participatif au Cameroun et poursuivent le chantier d'amélioration de la loi-cadre sur l'environnement et du code foncier.

Toutes ces actions menées témoignent à suffisance de l'engagement de l'UICN à accompagner ses différents partenaires dans le but de poser des bases solides d'une gouvernance efficace et équitable en matière gestion durable des ressources naturelles.

Pr NGOUFO Roger
Président du comité des membres UICN Cameroun

➤ L'UICN tient la marche au cœur de l'action lors de la 3^{ème} édition du FIPAC

La troisième édition du Forum sur les peuples autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC 3), s'est déroulée du 4 au 7 mars 2014 à Impfundo au Congo, sous le patronage de S.E. Denis SASSOUNGUÉSSO, Président de la République du Congo. Sous les couleurs du thème « Populations autochtones, Savoir-faire Traditionnels et Economie Verte en Afrique Centrale », le FIPAC 3 a connu une forte participation sous régionale, couronnée par la présence de S.E. Idriss DEBY ITNO, Président de la République du TCHAD et Président en exercice de la CEEAC et S.E. Bonie Yayi Président de la République Béninoise et Président en exercice de l'Union Africaine.

Le FIPAC 3 a marqué sa plus-value avec une réflexion sur l'économie des savoir-faire des peuples autochtones, manifestée par des stands d'exposition, occupés et animés par lesdits peuples et diverses organisations venues de toute l'Afrique Centrale. Les objectifs de cette édition, axée sur la promotion des savoir-faire, étaient de **(i)** faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du FIPAC 2, **(ii)** de valider le système et le programme de l'économie des savoir-faire traditionnels en Afrique Centrale et **(iii)** de procéder au transfert de la gestion de l'organisation du FIPAC du gouvernement congolais au Secrétariat Général de la CEEAC.

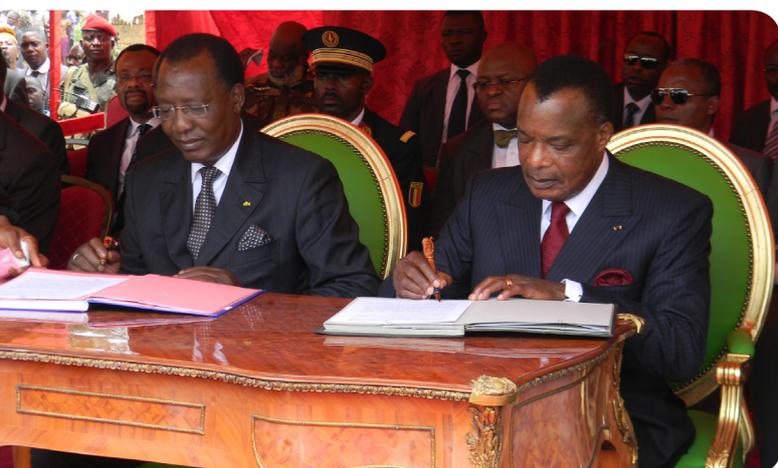
Il est ressorti des travaux du forum une feuille de route post-FIPAC 3 et la déclaration des ministres,



qui témoignait de la volonté et de l'engagement des pays de la sous-région à définir un cadre institutionnel et des mécanismes juridiques, pour l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones et leur implication dans le développement durable, à travers la promotion et l'utilisation des savoir-faire traditionnels.

Agence de Facilitation de la CEEAC, dont le Réseau des Populations Autochtones et Locales d'Afrique centrale (REPALEAC) est membre, l'UICN a facilité la participation des populations autochtones d'Afrique Centrale à cette édition du FIPAC 3. Ladite participation a marqué l'évènement par les interventions des représentants des réseaux et groupes de populations autochtones, qui ont fortement influencé les décisions des ministres lors du haut segment ministériel.

Signature de la passation de l'organisation du Forum à la CEEAC



Les chefs d'Etats du Congo et du Tchad ont rehaussé le Forum



➤ L'UICN appui la participation de la société civile à la gestion durable des écosystèmes forestiers

En 2014, l'UICN en tant qu'agence de facilitation de la CEFDHAC a poursuivi son appui à l'égard de ce réseau dans le cadre de la mise en œuvre du projet « *Appui à la participation de la société civile à la gestion durable des écosystèmes forestiers à travers les plateformes de concertation dans les paysages, les réseaux d'acteurs, les fora nationaux et sous-régional de la CEFDHAC* ».

Le projet a pour principal objectif d'améliorer la participation de la société civile et le secteur privé dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale à travers les fora nationaux et sous régionaux, les plateformes de concertation et les réseaux d'acteurs.



Photo de famille du forum national de la CEFDHAC RDC

Plusieurs activités ont été menées en 2014 dont les plus significatives se résument en l'animation de (i) trois débats respectivement au Cameroun, en RDC et en Guinée Equatoriale par le REJEFAC (Réseau de Jeunes pour les forêts du Bassin du Congo), (ii) d'un Forum National CEFDHAC RDC/ REFADD GE à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement et (iii) de la journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

D'autre part, le projet a organisé des ateliers de revitalisation des fora nationaux du Congo, du Burundi et du Rwanda, de validation des textes de base du forum national CEFDHAC de la Guinée Equatoriale, des ateliers régionaux d'actualisation du plan stratégique REJEFAC et du REPALEAC et un

atelier de formation des formatrices du REFADD pour le développement des projets pilotes REDD+.

La mise en œuvre du projet a permis aussi l'accompagnement de stagiaires issues des peuples autochtones, l'élaboration du manuel du secrétariat technique de la CEFDHAC et la mise en place de la plateforme de concertation multi-acteurs dans le paysage Mont Alen en Guinée Equatoriale. De ces activités, plusieurs résultats ont été obtenus :

- le renforcement institutionnel de 6 Fora nationaux et d'un réseau de la CEFDHAC qui disposent actuellement d'outils stratégiques de fonctionnement (statuts,

règlement intérieur, plan stratégique, plan de communication),

- l'amélioration des connaissances d'environ 40 femmes dans le montage des projets pilotes REDD+,
- la sensibilisation de près de 900 jeunes, 200 hommes et 350 femmes sur les questions de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles,
- la formation professionnelle de 3 représentants des populations autochtones dans le domaine du changement climatique

et en matière de conservation de la biodiversité ;

- l'installation du tout premier bureau constitué de 7 hommes et de 2 femmes de la plateforme de concertation multi-acteur du paysage Mont Alen.

En 2015, le projet entend poursuivre le processus de mise en place des plates-formes de concertation multi-acteurs dans les paysages du PACEBCo, consolider les acquis actuels et capitaliser les leçons apprises et les bonnes pratiques.

REDD+/ CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le processus REDD+ au Cameroun, à quel niveau ?

Vu comme un outil pour le développement au Cameroun, le processus REDD+ avance graduellement. Selon le gouvernement du Cameroun, la REDD+ est un outil de développement qui doit aider le pays à atteindre l'objectif de développement durable fixé dans le cadre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la Vision Cameroun 2035 (Cameroun pays émergeant en 2035). Après l'élaboration et l'approbation de son R-PP en février 2013, le Cameroun a donné un signal fort de son engagement au processus REDD+. Parmi les jalons déjà posés par le Cameroun dans ce processus, figurent entre autres :

- * Le lancement officiel du processus d'élaboration de sa stratégie nationale REDD+ en juin 2014,
- * Le forum national de la plateforme REDD&CC de la société civile en juillet 2014,
- * L'élaboration des directives nationales en matière de consultation des parties prenantes (Guide CLIP),
- * Le développement du Plan d'Action pour le Système National de Suivi du Carbone Forestier au Cameroun en août 2014,
- * La planification des activités pour les années 2014 et 2015,
- * La formation et sensibilisation des populations autochtones sur les aspects REDD+ en décembre 2014,
- * Le processus de recrutement de l'équipe du Secrétariat Technique en cours et
- * Le draft du ER-PIN en cours d'élaboration.

En effet, après la réussite de l'élaboration de son R-PP grâce à une approche participative et inclusive, le Cameroun se doit de capitaliser les bonnes pratiques de collaboration internationale pour l'élaboration de sa stratégie nationale REDD+. Les parties prenantes du processus REDD+ ont à chaque fois démontré une grande volonté de contribution aux processus nationaux.

Plusieurs études en vue d'alimenter la stratégie nationale REDD+ ont été menées avec l'aide des partenaires œuvrant dans le domaine de la REDD+ au Cameroun. Il s'agit notamment de (i) l'analyse des mécanismes de partage des bénéfices liées à l'exploitation des ressources naturelles dans la perspective REDD+, (ii) la stratégie de prise en compte des femmes dans le processus REDD+, (iii) l'étude sur les mécanismes de gouvernance dans la perspective REDD+ et de (iv) la stratégie de la prise en compte des peuples autochtones dans le processus REDD+ (en cours de finalisation).

Bien que le processus REDD+ ait connu des avancées au Cameroun, beaucoup reste à faire pour compléter la phase de préparation, afin de commencer une phase de mise en œuvre effective. Le pays se donne jusqu'en fin 2017 pour la finalisation de son processus de préparation pour une REDD+ qui permettra la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ainsi que le développement des communautés et du pays. C'est un processus qui concerne tous les Camerounais et pour lequel l'opinion de toutes les parties prenantes reste importante. Nous lançons un appel pour que la Communauté Internationale apporte un soutien plus accru au Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre de ce processus.

Dr Wassouni Amadou
Coordonnateur National REDD+ du Cameroun

➤ L'UICN et le FFBC : pour un processus REDD+ participatif

L'UICN a obtenu en 2012 du FFBC, à travers la BAD, un financement en vue de mettre en œuvre le projet « *Appui à la Participation Multi-acteurs au Processus REDD au Cameroun, au Congo, au Gabon et en RCA* ». Le but de ce projet est de favoriser l'émergence d'un cadre institutionnel participatif et équitable contribuant efficacement à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Il est mis en œuvre dans les deux paysages transfrontaliers TNS (Tri-National de la Sangha, impliquant le Cameroun, le Congo et la RCA) et TRIDOM (Tri-National Dja-Odzala-Minkébé, impliquant le Cameroun, le Congo et le Gabon).

Pour aider le Ministère de l'Environnement à répondre aux différents défis liés au processus REDD+ dont la stratégie nationale est en cours d'élaboration au Cameroun, le Programme Cameroun de l'UICN a finalisé trois études / documents majeurs qui ont été restitués et validés par les acteurs nationaux. Il s'agit de **(i)** l'étude sur l'analyse des politiques et législations en matière de gestion des ressources naturelles dans la perspective REDD+, **(ii)** l'étude sur les mécanismes de partage des bénéfices en matière de gestion des ressources naturelles dans la perspective REDD+ et de **(iii)** la stratégie d'implication des femmes et des populations autochtones au processus REDD+. Au vue de la pertinence des contenus de ces documents, il a été recommandé lors des ateliers de validation de les utiliser comme documents de bases pour l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Ils serviront aussi de documents de base pour influencer la prise en compte de sujets tels que la REDD+, le Changement Climatique, les droits et intérêts des femmes et des populations autochtones dans les politiques et législations en vigueur.

Afin d'assurer la participation effective de la société civile et du secteur privé dans la mise en œuvre du processus REDD+ en République du Congo, l'UICN a poursuivi le processus de structuration de la plate-forme REDD du Congo (CACO – REDD). A

Quelques acteurs de la sous région formés sur le processus de développement des projets pilotes REDD+



cet effet, un atelier d'élaboration de la feuille de route pour la structuration de la plate-forme des OSC a été organisé et a aussi permis de préparer une note de position sur l'ER-PIN qui a été soumise à la CN-REDD. Un atelier de formation des membres de cette plate-forme a eu lieu et portait sur le développement des projets pilotes REDD+. Cet atelier s'est déroulé à Brazzaville du 06 au 07 août 2014 et a connu la participation de 23 personnes dont 5 femmes et 18 hommes, représentant essentiellement les membres de CACO-REDD et 3 personnes de la coordination nationales REDD+.

En RCA, le résultat majeur de la reprise des activités du projet en 2014 a été la production d'une note de contribution de la plateforme de Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement a été élaborée et remise officiellement à l'administration sur le projet de Code de Faune sauvage.

Au niveau sous régional, le processus de révision du Plan de Convergence, cadre de cohérence de toutes les interventions en matière de gestion forestière en Afrique Centrale, a été mené à terme. L'UICN a dans ce cadre apporté un appui technique et financier au processus. Deux consultants (international et régional) ont réalisé un diagnostic du Plan de Convergence actuel et une démarche méthodologique pour le processus de révision de ce plan de convergence. Les appuis de l'UICN ont permis de mettre en exergue les

thématiques émergentes à prendre en compte dans ce nouveau plan de convergence (qui a été validé au cours de cette année 2014), à l'instar de la REDD+ et Changement Climatique, de l'Economie Verte, du genre, etc.

La COMIFAC a mis en place, depuis plusieurs années, un Groupe de Travail Climat pour travailler sur une vision commune des pays de la sous région en ce qui concerne les changements climatiques. Au cours de l'année 2014, le Programme Cameroun de l'UICN, à travers ce projet, a apporté un appui technique et financier pour l'organisation de deux réunions de ces négociateurs, permettant ainsi à ce Groupe de Travail d'élaborer un document de position commune relative aux sujets d'intérêt pour le bassin du Congo concernant le Changement Climatique. Ladite position a été soumise au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et défendue par ces négociateurs lors de la CoP20 de Lima et d'autres rencontres de négociations internationales.

Toujours au niveau sous régional, le projet a organisé une formation de 33 représentants (26 hommes et 7 femmes) des coordinations nationales REDD+ et des plates-formes de la société civile du Cameroun, Congo, Gabon et RCA sur les négociations internationales et les marchés de carbone, facilitée par l'Université de Laval.

L'UICN a activement participé à la Session sur le Renforcement des capacités de la Société Civile en matière de REDD+ et des sujets d'intérêt lors de la réunion du PFBC qui s'est tenue à Brazzaville du 6 au 7 octobre 2014. Ces sujets d'intérêts portaient sur la REDD+ comme outil de développement durable et d'aménagement des terres durable et intégré, la participation et l'implication des OSC dans le processus REDD+ et les Sauvegardes Sociales et Environnementales relatives à la REDD+. Cela a été une occasion de partager l'ensemble des connaissances et leçons apprises de l'expérience de l'UICN en matière de REDD+, mais aussi, d'échanger sur les possibilités et options d'utiliser la REDD+ comme outil de développement et d'aménagement des terres durable et intégré, d'examiner comment la Société civile peut davantage participer à la REDD+ dans le bassin du Congo et de fournir des éléments d'information supplémentaires sur les questions



REDD+ utiles (SESA, SIG, MNV, etc.). Enfin, une trentaine de femmes représentants des groupes d'acteurs de la sous région ont été formées sur le processus de développement des projets pilotes REDD+.

En matière de sensibilisation et d'information, au moins 70 personnes représentants des Populations Autochtones (une quarantaine) et des Parlementaires (une trentaine) ont été sensibilisées sur la REDD+ et ses modalités lors des différents ateliers cités plus haut. Dans cet axe, les études sur les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts ont été complétées par les données du Gabon. Actuellement, la version finale du rapport est disponible. Le projet entend, sur la base de ce rapport, produire un guide pour l'identification participative des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts dans les paysages.

Au cours de l'année 2014, quatre sites pilotes ont été identifiés pour la mise en oeuvre des activités pilotes REDD+ dans le TNS et le TRIDOM. Le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD), dans le cadre de la convention signée avec l'UICN, accompagne les communautés de ces sites pilotes dans leurs activités. A ce jour une mission de reconnaissance de terrain a été réalisée et quatre formations réalisées sur "Les approches et techniques de domestication des espèces ligneuses et des PFNL, des fruitiers et les techniques d'agriculture moderne". Au total 93 personnes (dont 20 femmes) ont été touchées par cette formation.

En outre, le projet a appuyé la production de 4 programmes d'animation radiophoniques (magazines) sur la REDD+ et les changements climatiques par la Coordination Nationale du RERAC, au niveau de Radio Environnement, dont les programmes sont également diffusés dans les radios communautaires du TNS et du TRIDOM.

➤➤ Pour une REDD+ en faveur des populations pauvres et vulnérables: les acquis de la phase II du projet Pro Poor REDD

Depuis la validation de son R-PP en février 2013, le Cameroun avance vers la mise en œuvre de celui-ci par l'élaboration de sa stratégie nationale REDD+. En effet, l'atelier de lancement de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ s'est tenu les 11 et 12 juin 2014, avec la participation des parties prenantes du processus REDD+ au Cameroun. L'UICN, acteur majeur du processus au niveau national, a accompagné le gouvernement du Cameroun dans l'élaboration de son RPP sur le plan technique et la facilitation de la participation de la société civile et les populations autochtones dans le processus REDD+.

Dans son document du R-PP, le Cameroun s'approprie la REDD+ comme outil de développement devant aider le pays à atteindre l'objectif de développement durable que le gouvernement s'est fixé dans le cadre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la Vision Cameroun 2035. Afin de soutenir cette vision de développement pour la REDD+, le projet « Towards Pro-Poor REDD+ in Cameroon Phase II » vise à développer un plan d'action communautaire pour la REDD+ dans les zones cibles. Des études préalables ont été faites dans les paysages TNS et TRIDOM. Les activités prévoient de démontrer les options incitatives pour l'engagement des communautés locales dans la mise en place de moyens de subsistance visant à réduire la déforestation et la dégradation des terres contrôlées par les communautés.



Diagrammes établis lors d'une réunion d'équipe du projet

Réunion communautaire avec les équipes du projet



Pour l'UICN, c'était l'occasion de finaliser et valider un certain nombre de documents sur la REDD+, en vue d'appuyer l'élaboration de cette stratégie nationale. C'est dans ce cadre que les documents suivants ont été produits: **(i)** Stratégie de la prise en compte des femmes dans le processus REDD+ au Cameroun ; **(ii)** Rapport National d'analyse des politiques et outils de gouvernance en matière de gestion des ressources forestières dans la perspective REDD+ et **(iii)** Le partage des bénéfices issus de la gestion des ressources naturelles au Cameroun (mécanisme, bénéficiaires et critères).

En plus des activités menées au niveau national pour appuyer le processus national REDD+, le projet a mené des activités de terrain sur l'analyse de la dépendance des populations locales et autochtones (les bakas et les bantous) aux ressources de la forêt dans certains villages de la région du Sud au Cameroun. Ces activités sont un complément aux analyses déjà réalisées dans les paysages TNS et TRIDOM d'autres villages de l'Est et du Sud du Cameroun. Ces analyses, couplées des études sur les facteurs de déforestation et dégradation complétées en 2014, permettront en 2015 d'élaborer les plans d'utilisations des terroirs villageois dans ces paysages, de mener les activités de réduction de la déforestation et la dégradation des forêts et d'avoir les éléments nécessaires pour le développement d'un projet pilote REDD+ dans ces paysages. Aussi, le projet envisage l'accompagnement d'une Task Force Nationale Genre pour promouvoir l'implication des femmes dans le processus REDD+ au Cameroun.

➤ La CEFDHAC renforce sa participation au processus REDD+ dans le Bassin du Congo

Les forêts du bassin du Congo ont été retenues parmi les priorités du mécanisme REDD+ de par leur fort potentiel de séquestration du carbone mondial. La promotion de la participation multi-acteurs au processus de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et de la mise en œuvre du mécanisme REDD+ continue d'être un enjeu majeur pour la sous-région. Ainsi, de nombreuses initiatives sont entreprises pour une implication forte de la société civile dans les processus REDD+ en cours dans les pays en appui à la CEFDHAC. C'est le cas du projet de « *Promotion d'une participation inclusive et la représentation des groupes de parties prenantes dans les débats sur la REDD+* ».

La CEFDHAC se construit progressivement une démarche de plaidoyer pour la participation effective de tous les groupes d'acteurs au processus REDD+. En effet, tout au long de l'année 2014, des concertations nationales ont été organisées au Gabon, Congo, RDC, Guinée Équatoriale et RCA. Ces rencontres se sont soldées par l'élaboration des documents stratégiques (stratégie d'engagement et plan de communication) sur la REDD+ des différents fora nationaux respectifs.

Les différents réseaux de la CEFDHAC (REPAR, REPALEAC, REFADD et REJEFAC) ont eux aussi élaboré leurs documents stratégiques ainsi que des notes de positions sur la REDD+ lors des ateliers régionaux de sensibilisation et de formation et élaboration des documents stratégiques qu'ils ont organisés. Ces rencontres ont également contribué à la construction des capacités ayant permis aux membres de la CEFDHAC de participer de bout en bout au processus de validation du Plan de Convergence de la COMIFAC, notamment sur la thématique REDD+.

La démarche de plaidoyer du projet a été accompagnée d'un important dispositif communicationnel, matérialisé par la production et la diffusion d'un spot de sensibilisation sur la REDD+ à travers les antennes de Radio Environnement (FM 107,7 www.radioenvironnement.org) et des Radios

Formations sur "Les approches et techniques de domestication des espèces ligneuses et des PFNL"



Communautaires membres du RERAC. En plus de ce dispositif, d'autres actions de communication ont été menées à savoir :

- l'élaboration des microprogrammes radiophoniques sur la REDD+;
- la production d'une affiche de sensibilisation sur la REDD+ imprimé en 2000 exemplaires;
- l'impression du résumé exécutif de la stratégie genre en matière de REDD+ et adaptation aux changements climatiques en Afrique centrale du REFADD en anglais (500 exemplaires) et français (500 exemplaires);
- l'organisation d'une table ronde sur la réforme foncière et la REDD+ au Cameroun et d'un Marché d'idées en marge de la 14ème session du partenariat sur les forêts du bassin du Congo (PFBC) sur la réforme foncière et le processus REDD+ en Afrique centrale.

Le rôle de la société civile est de plus en plus reconnu grâce au plaidoyer mené par la CEFDHAC. Ils prennent part au Groupe Climat de la sous-région qui discute des questions liées à la CCNUCC et la préparation aux Conférences des Parties (CoP). La

CEFDHAC a participé à la 20ème Cop à la CCNUCC de Lima au Pérou en accompagnement du groupe des négociateurs de la sous-région.

En guise de perspective le travail de renforcement des capacités va se poursuivre à travers des

rencontres nationales et régionales, la compilation et la diffusion des documents stratégiques régionaux, ainsi que les outils de sensibilisation et formation.

LES MEMBRES ET PARTENAIRES DE L'UICN EN ACTION





L'observation et le respect de la légalité par les communautés pour une gestion durable des forêts : une contribution au maintien de la biodiversité

Avec ses 7200 km² couverts au 2/3 par une forêt riche en essences forestières de qualité, la zone de NgambéTikar est l'un des grands bassins de production du bois au Cameroun. L'exploitation forestière y est très dense : le nombre d'entités forestières présentes (environ 16), n'en est qu'un des indicateurs. Malheureusement, une bonne partie de l'exploitation est marquée du sceau de l'illégalité et du non-respect des normes d'intervention en milieu forestier, hypothéquant ainsi la durabilité de cette forêt et détruisant la biodiversité exceptionnelle de cet écosystème. C'est dans ce cadre que le cadre d'appui aux femmes rurales (CAFER), à la suite de la signature de l'APV-FLEGT entre le Cameroun et l'Union européenne pour lutter contre le commerce du bois illégal, a mis en place depuis mars 2012, le projet « *Mise en place et expérimentation d'un système local de suivi de l'activité forestière dans l'arrondissement de NgambéTikar* ». Ce projet a pour objectif principal de renforcer la dynamique locale de lutte contre l'exploitation illégale à travers un système de vérification de la légalité incluant les communautés riveraines en vue de la gestion durable des forêts de la zone.

Principaux succès :

- **37 villages**, soit **51 membres des peuples autochtones** Bedzang ont été directement informés et sensibilisés sur les méfaits de l'exploitation illégale des forêts, le suivi communautaire des forêts et sur l'APV FLEGT.
- **Un système local de vérification de la légalité (SVLL)** a été mis en place. **32 postes d'observation communautaire (POC)** ont été créés dans 32 villages.
- **64 personnes** dont 12 femmes, cinq pygmées Bedzang, deux (2) Bororo, se sont engagées à jouer le rôle d'observateurs indépendants communautaires de l'activité forestière.

- **14 descentes** régulières de suivi et d'accompagnement ont été effectuées dans les différentes communautés où des POC ont été mis en place.
- Les entités forestières qui essayent de respecter la légalité dans leurs opérations forestières ont été classifiées. La connaissance des critères de légalité est manifeste et les saisies du bois illégal ont baissé au bout de trois années d'intervention dans la plaine.

Principales leçons apprises

De manière générale, le CAFER a appris du projet que les communautés locales bien formées et suivies régulièrement, peuvent s'impliquer efficacement dans le processus de bonne gouvernance et s'engager dans la gestion durable de la forêt. L'accompagnement des acteurs locaux est un gage de succès d'un système de vérification de la légalité (SVL) intégrant les communautés locales. L'observation communautaire des forêts est un bel exemple de décentralisation de la surveillance forestière avec l'appui des communautés locales.

Perspectives

Le CAFER entend **(1)** continuer la vulgarisation des principes de gestion durable de l'environnement auprès des communautés locales et des entités forestières par une campagne de communication assidue, **(2)** assurer un lien permanent entre les observateurs (communautaires et communaux) et les agents de contrôle (postes de police forestiers) afin d'aboutir à la circulation continue de flux d'informations sur l'exploitation forestière dans la zone et **(3)** maintenir la dynamique insufflée tout en cherchant des financements auprès des partenaires pour renforcer cette dynamique.



Plaidoyer en vue de l'adoption d'une loi pour les énergies renouvelables au Cameroun

L'Alliance pour les Ecosystèmes finance depuis plus de trois ans, un projet qui vise à contribuer à l'amélioration du cadre politique et juridique des énergies renouvelables au Cameroun à travers l'ONG Global Village Cameroon (GVC).

En 2014, le projet a mis en œuvre des activités axés sur quatre grands points :

- La relecture du rapport d'état des lieux du cadre politique et juridique des énergies renouvelables au Cameroun;
- L'amélioration des propositions du cadre politique et juridique des énergies renouvelables et biocarburants élaboré par les groupes thématiques sur la base des commentaires reçus;
- L'organisation d'un atelier d'information et de sensibilisation des parlementaires sur les enjeux de la mise en place d'un cadre politique et juridique des énergies renouvelables au Cameroun ;
- La collecte des données sur la production et la commercialisation des biocarburants au Cameroun

En plus des grands points susmentionnés, il faut ajouter des activités intermédiaires ayant trait à la communication et à la formation qui ont permis de rendre visible l'ensemble du travail effectué. Il s'est agi des activités de publication, notamment de la newsletter semestrielle et du poster annuel, en vue de sensibiliser et de préparer l'opinion nationale

sur les enjeux liés à la promotion des énergies renouvelables, des activités de formations dédiées au renforcement des capacités de l'équipe du projet, du personnel administratif de GVC et aux membres des groupes thématiques mis sur pied dans le cadre de ce projet.

Quelques résultats ont été obtenus en 2014 :

- Le rapport d'état des lieux du cadre politique et juridique des énergies renouvelables a été relu, amélioré et traduit en anglais pour le grand public ;
- La proposition de cadre politique et juridique des énergies renouvelables élaborée par les groupes thématiques a été finalisée et déposée dans les administrations compétentes, notamment le premier ministre, le Ministère de l'Eau et de l'Energie et le Ministère en charge de l'environnement et du développement durable ;
- Un atelier d'information et de sensibilisation des parlementaires sur cette proposition de cadre politique et juridique des énergies renouvelables a été organisé avec la participation d'environ 60 parlementaires.

Les prochaines étapes prévoient l'organisation d'un marché sur les énergies renouvelables au Cameroun. GVC est dans une démarche de mobilisation des financements pour se faire.



Associer FLEGT et REDD+ pour combattre efficacement la déforestation et les changements climatiques

L'association Forêts et Développement Rural (FODER) met en œuvre le projet "Contre la déforestation à travers le lien entre FLEGT et REDD+" avec l'appui financier de l'Union Européenne. Le projet entend contribuer à la réduction de la déforestation à travers la coordination des politiques nationales liées aux processus FLEGT et REDD+, ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un système de suivi des indicateurs de gouvernance forestière.

Le projet « *Lier FLEGT et REDD+* » en abrégé LFR aborde le manque de cohérence entre les processus nationaux de réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation et le renforcement des stocks de carbone à travers la conservation et la gestion forestière durable (REDD+) et le mécanisme FLEGT. Il a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière à travers la mise en œuvre effective des sauvegardes REDD+ et du système de vérification de la légalité (SVL) de l'Accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux de bois et produits dérivés (APV-FLEGT). Il apporte donc une plus-value aux efforts internationaux visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts dans le cadre de l'atténuation du changement climatique en mettant l'accent sur le renforcement des liens entre les deux processus.

L'identification participative des axes de synergies FLEGT-REDD+

Dans l'optique de concrétiser les synergies entre l'APV-FLEGT et la REDD+ au Cameroun, un atelier de partage d'expériences réunissant une

quarantaine des différentes parties prenantes travaillant sur les deux processus a été organisé au cours de l'année 2014. L'atelier a permis non seulement de partager les leçons apprises de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT et REDD+ pour faciliter une approche concertée de coordination de ces initiatives dans le contexte d'une amélioration de la gouvernance forestière, mais aussi, d'identifier les axes de synergie et de formuler des recommandations pour leur mise en cohérence effective. L'APV-FLEGT et la REDD+ étant deux processus consultatifs et participatifs, un axe important de synergie identifié a été la transparence notamment la mise à la disposition du public des informations comme condition première d'une participation effective.

Des efforts nécessaires restent à faire pour l'amélioration des connaissances des acteurs sur les deux processus.

Une étude réalisée par FODER dans 106 communautés ayant une population totale estimée à plus de 45 500 habitants et réparties dans 09 arrondissements et 03 départements, fait ressortir un faible niveau de connaissance des acteurs locaux sur les deux processus bien que la zone de l'étude connaisse des initiatives REDD+ et des projets d'exploitation forestière. Ce qui appelle la société civile et les acteurs étatiques à faire preuve d'innovation dans les approches de communication sur ces processus.

Au terme de la première année de mise en œuvre du projet, le diagnostic des synergies FLEGT-REDD+ a été posé, des propositions d'amélioration ont été faites et FODER entend travailler à faciliter leur opérationnalisation.



Améliorer l'apport de l'Etude d'Impact Environnemental

Le projet « *Amélioration de l'apport de l'Etude d'Impact sur l'Environnement (EIE)* » a été réalisé d'avril à octobre 2014 par le Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) en collaboration avec l'Association Ougandaise pour l'Evaluation d'Impact (UAIA) sous financement de l'Alliance pour les Ecosystèmes promue par UICN-Pays-Bas.

L'Étude d'Impact Environnemental (EIE) est un des outils les plus concrets dont disposent les acteurs de la société civile pour faciliter l'intégration des bonnes pratiques dans le secteur des industries extractives au niveau national et international. Malheureusement, on constate que dans la plupart des pays africains qui abritent des activités pétrolières et minières (dont certaines jouxtent des aires protégées et autres zones sensibles), le processus d'EIE est une formalité. L'objectif de ce projet était de contribuer à l'amélioration de l'apport de l'EIE en tant qu'outil privilégié de gestion durable des ressources naturelles à travers l'amélioration de l'étape d'examen de la qualité des termes de référence et des rapports d'études, considérée comme clef dans sa procédure.

Le projet a pris la forme d'un itinéraire d'apprentissage comprenant deux réunions consultatives et plusieurs séries d'échanges autour d'une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des systèmes d'examen de la qualité existants et une évaluation indépendante de

huit rapports d'EIE déjà approuvés dont 4 pour l'Ouganda et 4 pour la Cameroun qui ont servi de pays pilotes. Les experts et les autorités en charge de l'EIE ainsi que les OSCs partenaires de l'Alliance pour les Ecosystèmes des pays participants ont été mobilisés avec l'appui technique de la Commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnementale (CNEE) et de l'Institut Sud-Africain pour L'Evaluation d'Impact (SAIEA).

Les recommandations à l'issue de ce projet sont entre autres **(i)** le renforcement des capacités techniques de la chaîne d'examen de la qualité notamment par l'intégration d'une structure pluridisciplinaire d'experts pour des avis indépendants et des revues de qualité, et **(ii)** l'augmentation de la transparence autour du processus d'examen notamment par la publication des rapports d'examen et une meilleure gestion des informations y relatives.

Malgré le temps à lui consacré, un des facteurs de succès de ce projet est de l'avoir mené de bout en bout avec l'implication étroite des autorités en charge de l'EIE des deux pays participants ; Ce qui facilitera la prise en compte de ses conclusions et recommandations. Une stratégie de plaidoyer impliquant les membres de l'Alliance pour les Ecosystèmes sera mise en œuvre à cet effet.



CEW appuie un processus de classement de forêts intercommunales à vocation éco touristique et de services environnementaux

Le projet « *Préservation et valorisation du massif forestier de Ngog-Mapubi/Dibang* », objet de la convention de collaboration entre Cameroon Environmental Watch (CEW), le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) et les Communes de Dibang et de Ngog-Mapubi, est conduit avec l'appui financier du Fond Français pour l'Environnement Mondial-Programme de petites initiatives (FFEM-PPI-UICN).

Dans ce cadre, CEW, depuis octobre 2011, accompagne les communes de Ngog-Mapubi et de Dibang dans un processus de création d'une forêt intercommunale. Le massif forestier concerné, d'une superficie de 14 584 ha et situé à environ 100 Km de la ville de Yaoundé le long de l'axe routier Yaoundé-Douala, est un site relativement peu perturbé et présentant un intérêt pour la biodiversité. Les menaces à l'intégrité du site sont l'extension des activités agricoles (palmeraies notamment) et l'exploitation forestière illégale autour des petits titres. Le programme en cours vise à terme à classer ce site en forêt intercommunale dont la vocation première est la promotion de l'écotourisme et la préservation des services environnementaux.

La reconnaissance légale et la préservation de ce site présentent également un enjeu en termes

de stockage de carbone, de réduction de la déforestation et des émissions des gaz à effet de serre. Une note technique d'information des acteurs locaux a été préparée avec la Direction des Forêts du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Cette note précise les objectifs du projet, les limites de la forêt à classer, une description sommaire de la zone et la description des droits normaux dans la zone. Aussi, le Ministre des Forêts et de la Faune a signé l'avis d'information du public sur ce processus de classement. S'en est suivit un atelier de sensibilisation des autorités et élites sur le projet, organisé et facilité par le CEW et le CTFC.

Dans la même lancée, afin de préparer les communes et les populations de cette zone au processus REDD+, le CEW, avec l'appui financier du projet GEOFORAFRI et le soutien technique du Ministère de l'Environnement, de la protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), a mené des études sur la dynamique forestière du couvert forestier et le potentiel carbone. Parmi les produits techniques marquants de cette initiative technique figurent des cartes forestières et d'utilisation du sol préparées à partir de la photo-interprétation (photographies aériennes au 1/20 000) et de la télédétection (interprétation des images landsat et Spot).



Autonomiser les femmes à travers une production qui préserve l'environnement

Au cours de l'année 2014, le Centre d'Appui aux Femmes Et aux Ruraux (CAFER) s'est évertué à maintenir l'ardeur des femmes de la plaine Tikar dans la mise en œuvre des pratiques de lutte contre les changements climatiques ; Opération qui ne saurait produire les résultats escomptés en dehors de tout changement durable de comportement. En effet, pendant l'exercice 2012 /2013, le CAFER a tenté d'apporter une réponse pratique aux problématiques de l'implication des femmes dans la conservation des ressources naturelles et de la déforestation, en mettant en œuvre le projet : « Compréhension pratique du processus REDD+ sous l'angle d'atténuation des effets néfastes et de changement climatique ».

Principales activités menées

En prenant en compte les principaux facteurs de la déforestation dans les régions tropicales et les prescriptions de la communauté internationale depuis Cancún en matière de lutte contre les effets néfastes du changement climatique, le CAFER a accompagné les promotrices de la filière maïs. Il s'est agi de l'identification des intéressées et la planification des opérations de campagne, l'appui à l'approvisionnement en intrants améliorés, l'outillage agricole adapté et à la production et le suivi technique de leurs productions ainsi que la recherche des acheteurs des produits (Maïs). Enfin, des descentes mensuelles auprès de chaque promotrice visant à suivre l'avancement de la campagne au sein des communautés concernées à savoir : NgambéTikar, Ndinga, Ngoumé, et Kpagah ont été réalisées, tout en apportant les ajustements techniques selon le cas de chacune.

Principaux succès

A la fin de l'année 2014, au sein des communautés NgambéTikar, Ndinga, Ngoumé, et Kpagah, 19

promotrices dont une bororo et une pygmée, ont participé aux campagnes agricoles. Sur 2 900 kg de maïs attendus en terme de production, 2 000 Kg ont été produits soit 68,96%. Il faut noter que les capacités des femmes ont été renforcées sur les pratiques et les techniques culturales agro écologiques sur les parcelles vivrières. Aussi la lutte biologique contre les insectes a été appliquée sur les parcelles dans les situations d'attaques et un acheteur a été identifié et mis en contact avec les promotrices.

Principales leçons apprises

Les témoignages des femmes qui ont persisté dans la pratique de cette forme d'agriculture sédentarisée sans feu, relatent non seulement des difficultés liées à la pénibilité du travail, mais aussi l'augmentation des rendements sur les parcelles billonnées à celle obtenues sur des parcelles traditionnelles.

Perspectives

La présence du CAFER dans la zone de Ngambé Tikar constitue un grand atout pour la vulgarisation de cette technique, le suivi de la pérennisation et la sensibilisation des communautés sur la nécessité de préserver l'environnement et la nature. La lutte contre les perturbations climatiques va continuer. Compte tenu des enjeux à la fois écologique et économique, l'idéal serait de continuer la valorisation et la capitalisation des leçons apprises tout au long de ce projet. Pour cela le premier préalable est de trouver un bailleur qui accepterait d'œuvrer pour cette cause, car il n'est nul doute qu'un tel projet est d'une aide capitale non seulement pour les populations locales mais aussi pour l'environnement qui dans cette zone est déjà à la dérive, face aux pressions anthropiques tout azimut.

Donateurs & Partenaires

Le Programme de l'UICN au Cameroun n'existerait pas sans la générosité, la confiance et la crédibilité d'un nombre croissant de partenaires : gouvernements, institutions multilatérales et intergouvernementales, conventions internationales et organisations non gouvernementales, fondations et individus. Il exprime ici sa reconnaissance pour toutes les contributions financières et techniques reçues en 2011.



Lettre aux partenaires et aux membres

L'année 2014 a été une occasion de plus de mettre nos efforts en commun pour aboutir à des résultats visant la régression des effets du changement climatique, la lutte contre les infractions forestières et fauniques, l'implication et la participation multi acteur, le renforcement des capacités des communautés riveraines et par là, l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le contexte climatique mondial et celui des écosystèmes forestiers et fauniques d'Afrique Centrale en particulier où nous mettons en œuvre nos activités, nous impose de faire davantage et d'envisager de nouvelles mesures et systèmes pour enrayer les maux qui affectent l'équilibre climatique planétaire.

Nous espérons que nos actions communes porteront des fruits plus prodigieux et comptons sur votre collaboration franche et appréciée.

Annonce

Mise en route du partenariat entre UICN et CEW

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et Cameroon Environmental Watch (CEW) ont signé une convention de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Appui à la gestion durable et à la valorisation du massif forestier de Ngog-Mapubi/Dibang** », financé par l'Union Européenne. Ce projet de 36 mois vise à fournir un appui technique aux collectivités territoriales et aux communautés villageoises des arrondissements de Ngog-Mapubi et de Dibang dans la gestion de leur massif forestier. Cette initiative est un exemple de collaboration entre le Secrétariat de l'UICN et un membre dans la gestion durable des ressources naturelles



**UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE**

PROGRAMME CAMEROUN
BP : 5506 Yaoundé - Bastos
Tél : (237) 22 21 64 96
Fax : (237) 22 21 64 97
E-mail : cameroun@iucn.org
Site web : www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/

